



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

importations

Question écrite n° 75701

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'effondrement des cours des céréales. L'Union européenne est devenue importatrice nette de céréales, avec 4,1 millions de tonnes importées depuis le début de la campagne. On peut s'interroger sur les effets de la suppression de la taxe de 10 euros par tonne appliquée aux céréales originaires de la mer Noire, de la Baltique et de la Méditerranée. Il apparaît que la règle d'or de la préférence communautaire n'est pas appliquée, entraînant des effets dévastateurs. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle pour apprécier concrètement cette situation chaque jour plus dramatique.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75701

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2157